

RCS : LYON Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1990 B 00163 Numéro SIREN : 353 085 145 Nom ou dénomination : SOCIETE D'AUDIT FINANCIER ET DE REVISION - SAFIR
--

Ce dépôt a été enregistré le 24/12/2021 sous le numéro de dépôt B2021/052529

2050 - Bilan Actif

1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS S.A.F.I.R</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>6</u>				
Adresse de l'entreprise <u>9 rue des Tuilliers 69003 LYON</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>				
Numéro SIRET* <u>3 5 3 0 8 5 1 4 5 0 0 0 2 0</u>		Néant ☐ *				
		Exercice N clos le, <u>30/06/2021</u>				
		Brut 1	Amortissements, provisions 2			
		Net 3				
Capital souscrit non appelé (I) AA						
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC			
		Frais de développement * CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires AF	AG	11 170	4 551	
		Fonds commercial (1) AH	AI		207 069	
		Autres immobilisations incorporelles AJ	AK		239 114	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN	AO			
		Constructions AP	AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS			
		Autres immobilisations corporelles AT	AU	162 683	43 900	
		Immobilisations en cours AV	AW			
		Avances et acomptes AX	AY			
		IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT		
			Autres participations CU	CV		
			Créances rattachées à des participations BB	BC		
			Autres titres immobilisés BD	BE		170
			Prêts BF	BG		
			Autres immobilisations financières* BH	BI	16 649	16 649
TOTAL (II) BJ		BK	173 853	511 455		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	BM			
		En cours de production de biens BN	BO			
		En cours de production de services BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis BR	BS			
		Marchandises BT	BU			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW			
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	BY	9 975	342 200	
		Autres créances (3) BZ	CA		37 379	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD	CE			
Disponibilités CF		CG		449 653		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)* CH	CI		50 118		
	TOTAL (III) CJ	CK	9 975	879 351		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW					
	Primes de remboursement des obligations (V) CM					
	Ecart de conversion actif* (VI) CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		1 574 635	1 390 807		
Renvois : (1) Dont droit au bail : CP		(3) Part à plus d'un an CR				
Clause de réserve de propriété : *		Stocks : Créances :				

Cegid Group

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

2051 - Bilan Passif avant répartition

2

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS S . A . F . I . R		Néant ☐ *	
		Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :175 858.....)	DA	175 858
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	17 585
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	14 947
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	126 443
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
		TOTAL (I)	DL
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	381 098
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	4 311
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	138 460
	Dettes fiscales et sociales	DY	264 236
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
Compte régul.	Autres dettes	EA	5 842
	Produits constatés d'avance (4)	EB	262 024
	TOTAL (IV)	EC	1 055 972
	(V)	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 390 807
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC	
		1D	
		1E	
		(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	735 182
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS S.A.F.I.R

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2021, dont le total est de 1 390 807 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 126 443 euros.

L'exercice a une durée de 6 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 30/06/2021.

La durée de l'exercice a changé d'un exercice sur l'autre pour les raisons suivantes :

- Suite à la Décision Unanime des Associés du 24-06-2021 de changer la date de clôture au 30-06, l'exercice social est de
- 6 mois du 1er janvier 2021 au 30 juin 2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 14/10/2021 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 04/11/2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 an
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 3 à 8 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

 Faits caractéristiques**Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable**

Absorption de la société SEGEL par voie de transmission universelle de patrimoine en date du 10/03/2021.

Notes sur le bilan**Actif immobilisé****Tableau des immobilisations**

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	151 955	55 114		207 070
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 200	253 637		254 837
Immobilisations incorporelles	153 155	308 751		461 906
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	56 301	44 396		100 697
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	84 748	21 139		105 886
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	141 048	65 535		206 584
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	451 454		451 454	
- Autres titres immobilisés	170			170
- Prêts et autres immobilisations financières	12 348	4 301		16 650
Immobilisations financières	463 973	4 301	451 454	16 820
ACTIF IMMOBILISE	758 177	378 588	451 454	685 310

Immobilisations incorporelles**Fonds commercial**

	30/06/2021
Éléments achetés	151 955
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	55 114
Total	207 070

En application des dispositions de l'article 214-3 du PCG, nous avons estimé que nos fonds commerciaux n'ont pas de durée de vie limitée et à ce titre, il ne sont pas amortis .

Un test de dépréciation a été pratiqué. Il montre que la valeur actuelle du fonds commercial est au moins égal à sa valeur comptable.

Notes sur le bilan**Amortissements des immobilisations**

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 200	9 970		11 170
Immobilisations incorporelles	1 200	9 970		11 170
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	51 998	27 997		79 995
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	63 526	19 163		82 689
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	115 524	47 160		162 683
ACTIF IMMOBILISE	116 724	57 130		173 854

Notes sur le bilan**Actif circulant****Etat des créances**

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 456 322 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	16 650		16 650
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	352 175	352 175	
Autres	37 380	37 380	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	50 118	50 118	
Total	456 322	439 673	16 650
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Factures à établir	39 534
Fournisseurs - rrr à obtenir	4 045
Personnel - produits à recevoir	3 333
Divers produits à rec	2 735
Total	49 648

Notes sur le bilan**Capitaux propres****Composition du Capital Social**

Capital social d'un montant de 175 858,00 euros décomposé en 3 823 titres d'une valeur nominale de 46,00 euros.

Provisions**Tableau des provisions**

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges Garanties données aux clients Pertes sur marchés à terme Amendes et pénalités Pertes de change Pensions et obligations similaires Pour impôts Renouvellement des immobilisations Gros entretien et grandes révisions Charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres provisions pour risques et charges	220 000		220 000		
Total	220 000		220 000		
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation Financières Exceptionnelles			220 000		

Notes sur le bilan**Dettes****Etat des dettes**

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 055 973 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	381 099	60 308	232 442	88 349
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	138 460	138 460		
Dettes fiscales et sociales	264 237	264 237		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	10 153	10 153		
Produits constatés d'avance	262 024	262 024		
Total	1 055 973	735 182	232 442	88 349
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	29 879			
(**) Dont envers les associés	4 311			

Charges à payer

	Montant
Fournis.fact.non parvenue	61 537
Int.courus s/emp.aup.etabl.crédit	72
Conges à payer	36 679
Congés à payer SEGEL	18 196
Autres charg.pers.a payer	7 335
Charges sociales s/congés à payer	15 178
Charges sociales s/CP Segel	7 028
Organismes soc. a payer	2 925
Etat charges a payer	697
Taxe d apprentissage cap	1 417
Formation continue cap	1 755
Debit.cred.div.char.a pay	1 800
Total	154 619

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constat.d avance	50 118		
Total	50 118		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d avance	262 024		
Total	262 024		

Impacts de l'événement Covid-19

La crise sanitaire liée au Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 constituent des événements majeurs au titre de l'exercice clos le 30 juin 2021. A ce titre, les actifs et passifs, les charges et produits mentionnés respectivement au bilan et au compte de résultat au 30 juin 2021 sont comptabilisés et évalués en tenant compte de ces événements et de leurs conséquences.

L'entreprise constate que ces événements n'ont eu aucun impact significatif sur son activité et que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause.

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Provisions réglementées				
Provisions pour risques	220 000,00		220 000,00	
Provisions pour charges	5 100,00	6 270,50	1 395,50	9 975,00
Provisions pour dépréciation				
Total	225 100,00	6 270,50	221 395,50	9 975,00
Exploitation		2 040,00	221 395,50	
Financières				
Exceptionnelles				

Autres informations

Engagements financiers

Engagements reçus

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	
Total avals et cautions	
Audigest Participation garantit l'emprunt souscrit pour l'acquisition de SEGEL	400 000
Autres engagements reçus	400 000
Total	400 000
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 50 428 euros

Société d'Audit et de Révision - SAFIR

SAS au capital de 175 858 €

9 Rue des Tuilliers

69003 Lyon

353085 145 RCS Lyon

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU 21 décembre 2021

Sur les opérations de l'exercice clos le 30 juin 2021

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, sur proposition de la Présidente, affecte le résultat net comptable de l'exercice clos le 30 Juin 2021 de 126 443,37 € en totalité au compte « Autres réserves ».

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme

Audigest Participation

Présidente

Rep. par Françoise Martelli et Raphaël Vaison de Fontaube



DECLARATION ACCOMPAGNANT LES DOCUMENTS RENDUS PUBLICS

(Article L. 232-25 al.2 et L. 232-26 al.2 du code de commerce)

Concernant la société suivante :

Dénomination : **Société d'Audit Financier et de Révision - Safir**

Forme juridique : **SAS**

Numéro unique d'identification - (Siren) : **353 085 145 RCS Lyon**

Représentée par :

Nom : **Martelli** Prénom : **Françoise**

- ☒ agissant en qualité de représentante légale
- ☐ étant dûment habilité(e) par les textes régissant la forme de la société ci-dessus à effectuer la certification des documents comptables (art. R. 123-102 du code de commerce)

Déclare que concernant les comptes annuels relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2021 :

- ☒ Le ou les commissaires aux comptes ont certifié les comptes sans réserve.
- ☐ Le ou les commissaires aux comptes ont certifié les comptes avec réserves.
- ☐ Le ou les commissaires aux comptes ont refusé de certifier les comptes.
- ☐ Le ou les commissaires aux comptes ont été dans l'incapacité de certifier les comptes.
- ☐ Le rapport du ou des commissaires aux comptes fait référence à quelque question que ce soit sur laquelle ils ont attiré spécialement l'attention sans pour autant assortir la certification des comptes de réserves.

Fait à Limonest

Le 21 décembre 2021

Signature

